



SHARE AND SMILE

165 AVENUE DE BRETAGNE

59000 LILLE

EURATECHNOLOGIES

Tél : 06.76.96.82.05 – Courriel : clement@shareandsmile.org

SIRET : 84321061800032 – APE : 7022Z – Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 32620328962

FORMATION

Atelier mise en oeuvre adaptation au changement climatique

PUBLIC :

Dirigeants et salariés de structures privées, élus et techniciens de collectivités

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis

DURÉE :

½ journée (3h30).

DATES OU PÉRIODE :

À définir

HORAIRES :

De 9h à 12h30 (ou autre créneau convenu).

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 4
- Maximum : 14

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 2 semaines minimum avant la formation.

Présentiel privilégié, possibilité de distanciel sur demande.

LIEU :

Dans les locaux de l'entreprise ou de la collectivité.

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter notre référent handicap qui fera son possible pour vous accueillir et qui s'assurera que tout soit en place pour votre confort.

Courriel : clement@shareandsmile.org

Téléphone : 06.76.96.82.05

TARIFS :

Voir sur le devis

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Expliquer la différence et la complémentarité entre adaptation et atténuation.
- Identifier les composantes de la notion de risque climatique.
- Reconnaître les principaux leviers d'adaptation pour une organisation.
- Évaluer les mesures proposées selon leurs co-bénéfices ou risques de maladaptation.
- Expérimenter une méthode collective pour co-construire une trajectoire d'adaptation.
- Définir des premières pistes d'action adaptées à son organisation.

CONTENU

Étape 1 : Introduction (30 min)

- Différence et complémentarité entre adaptation et atténuation.
- Le cadre général de l'adaptation en France.

Étape 2 : Découverte de la méthode (1h)

- Les composantes de la notion de risque climatique.
- Les leviers propres à l'adaptation.
- L'évaluation d'une mesure : maladaptation vs co-bénéfices.
- La nécessité d'une trajectoire transformationnelle.

Étape 3 : Expérimentation collective (1h30)

- Travail sur un enjeu spécifique identifié en amont (ex. santé au travail, continuité des services, vulnérabilité des sites).
- Idéation collective sur les mesures possibles.
- Esquisse d'une trajectoire transformationnelle pour l'organisation.

Étape 4 : Conclusion et passage à l'action (30 min)

- Panorama des enjeux identifiés.

- Pistes de priorisation.
- Quelles prochaines étapes concrètes pour l'organisation ?

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant, la nature et la durée de l'action

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.